

# SYNDICAT MIXTE POUR LE SCOTERS

## EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU 26 MARS 2013 À 14 HEURES 30 À STRASBOURG – SALLE DES CONSEILS DU CENTRE ADMINISTRATIF DE LA CUS

Convocation du 20 mars 2013

Membres en exercice : 49 titulaires  
49 suppléants

Membres présents : 21 titulaires  
9 suppléants

### Délibération n°220 du Comité syndical

Le budget supplémentaire 2013 se présente comme le report du Compte administratif 2012 sur le budget 2013 du Syndicat mixte pour le SCOTERS.

#### Présentation du budget supplémentaire 2013

Le budget supplémentaire 2013 du Syndicat mixte permettra :

- 1) de reporter le résultat de l'exercice 2012 sur le budget 2013,
- 2) d'abonder les dépenses de fonctionnement et d'investissement de la manière suivante :
  - répartition de l'excédent de fonctionnement : 30 000€ en investissement, pour la mise en œuvre du SCOTERS, sur les charges à caractère général, de personnel et les dotations aux amortissements
  - inscription de l'excédent d'investissement sur les frais liés à la mise en œuvre du SCOTERS

Le Compte administratif 2012 fait apparaître les résultats cumulés suivants :

Section de fonctionnement	excédent	+ 96 237,30 €
Section d'investissement	excédent	+ 104 596,37 €

Après affectation du résultat, il est proposé d'abonder les lignes budgétaires de la façon suivante :

En section de fonctionnement pour un montant de 66 237,30 € :

#### Dépenses

011 Charges à caractère général	56 737,30 €
012 Charges de personnel et frais assimilés	3 000,00 €
65 Autres charges de gestion courante	5 000,00 €

68 Dotations aux amortissements	1 500,00 €
---------------------------------	------------

**Recettes**

002 Excédent de fonctionnement reporté	66 237,30 €
--	-------------

**En section d'investissement pour un montant de 136 096,37 € (104 596,37 € de résultat cumulé plus 30 000 € affectation de résultat de fonctionnement et plus 1 500 € d'amortissement des immobilisations)**

**Dépenses**

20 Immobilisations incorporelles	130 000,00 €
21 Immobilisations corporelles	6 096,37 €

**Recettes**

28 Amortissements des immobilisations	1 500,00 €
001 Excédent d'investissement	134 596,37 €

*Le Comité syndical  
sur proposition du Président  
après en avoir délibéré,  
à l'unanimité*

*Arrête, par chapitre, le budget supplémentaire pour l'exercice 2013 du Syndicat mixte aux sommes suivantes :*

**En section de fonctionnement pour un montant de 66 237,30 € :**

**Dépenses**

011 Charges à caractère général	56 737,30 €
012 Charges de personnel et frais assimilés	3 000,00 €
65 Autres charges de gestion courante	5 000,00 €
68 Dotations aux amortissements	1 500,00 €

**Recettes**

002 Excédent de fonctionnement reporté	66 237,30 €
--	-------------

**En section d'investissement pour un montant de 136 096,37 €**

**Dépenses**

20 Immobilisations incorporelles	130 000,00 €
----------------------------------	--------------

21 Immobilisations corporelles

6 096,37 €

**Recettes**

28 Amortissements des immobilisations	1 500,00 €
001 Excédent d'investissement	134 596,37 €

Certifié exécutoire compte tenu de :

La transmission à la Préfecture le **- 2 AVR. 2013**

La publication le **- 2 AVR. 2013**  
Strasbourg, le

**- 2 AVR. 2013**

Le Président  
Jacques BIGOT



PRÉFECTURE  
DU BAS-RHIN

**- 5 AVR. 2013**

Bureau du Contrôle  
de Légalité